



Vaccin : vers des débats organisés en classe pour sensibiliser les jeunes



Le ministère de l'Éducation nationale recommande aux professeurs d'organiser des débats en classe sur le sujet de « l'hésitation vaccinale ».

La campagne de vaccination pour les 12-18 ans a été lancée sur les chapeaux de roues mardi 15 juin, avec 62.000 rendez-vous pris sur la plateforme Doctolib . Pour continuer sur cette voie et informer le mieux possible les jeunes à propos de la vaccination, le ministère de l'Éducation nationale propose dorénavant aux enseignants du collège et du lycée d'organiser des débats avec leurs élèves sur le sujet.

À lire aussi : Vaccination : 62.000 rendez-vous pris pour des mineurs sur Doctolib lundi

Dans une campagne de sensibilisation publiée lundi sur le site de l'Éducation nationale , le ministère joint deux documents pour orienter les professeurs, dans le but d' « *aider les élèves à forger leur propre opinion sur la vaccination* » : un guide et huit cartes pour animer la conversation. Ce débat se décompose en trois étapes : une introduction de 15 minutes pour expliquer aux élèves toutes les problématiques qui entourent le sujet ; un dialogue entre les groupes pendant 35 minutes afin de défendre les positions choisies par l'un des personnages de l'une des cartes ; une phase finale pour savoir ce que les collégiens ou lycéens auront appris, et si leur avis a évolué à la fin du cours.

À VOIR AUSSI - Le G7 s'engage « à vacciner 60% de la population mondiale d'ici l'année prochaine », annonce Emmanuel Macron
Débat en trois étapes

On commence par la phase d'introduction. « *Ce débat est structuré autour de l'hésitation vaccinale, un sujet d'actualité souvent controversé* », précise dans un premier temps le texte. Le but est de donner toutes les cartes à ces jeunes, en commençant par les éléments de base : qu'est-ce que c'est un vaccin ? Quels sont ceux obligatoires ? À quel âge doit-on se faire vacciner ? Qu'est-ce que l'immunité de groupe ? etc.

Ensuite, huit cartes sont mises à disposition du professeur, et chacune d'entre elles présente un personnage prônant une idée : quatre cartes concernent des personnes n'ayant « *pas d'état d'âme pour décider de se faire vacciner* », et les quatre autres mettent en avant des personnes indécises ou réticentes au vaccin. À la fin de cette première étape, le professeur demande l'avis de ses élèves au sujet de la vaccination.



Dans un deuxième temps, les collégiens ou lycéens sont divisés en plusieurs groupes, au nombre des cartes sélectionnées. Le but ? Qu'ils puissent « réfléchir aux problèmes » et « reconsidérer leurs opinions ». Chaque groupe se verra affilier un personnage en particulier et aura quelques minutes pour s'imprégner de sa pensée. Les élèves sont amenés à présenter cette personne devant l'ensemble de la classe, pour ensuite soulever le problème évoqué dans la carte, afin d'y répondre avec les arguments des divers personnages.

Prenons l'exemple d'Aristote Lesage, première personnalité de la carte : il est philosophe et réfléchit « aux problèmes de la médecine ». Selon lui, « il faut mettre en avant l'intérêt du collectif en ce qui concerne la vaccination. Tout le monde profite de l'immunité de groupe ». Alors est posée la question de savoir pourquoi certaines personnes bénéficieraient des avantages apportés « par les comportements des autres, alors qu'elles prétendent les désapprouver ? ». Pendant 35 minutes, les élèves débattront autour de cette interrogation, en prenant en compte les arguments mis en avant dans leur carte. Arrivés à la fin du débat, les jeunes voteront une nouvelle fois en donnant leur avis sur la vaccination.

Vient ensuite la troisième phase du cycle : les élèves quittent la peau de leur personnage et défendent leur propre position. A-t-elle évolué depuis le début de la conversation ? Si oui, quels arguments l'ont influencé ? Les jeunes voteront une troisième et dernière fois.

À VOIR AUSSI - Vaccin : vers des débats organisés en classe pour sensibiliser les jeunes

Une simple «recommandation»

Interrogé par *Le Figaro*, le ministère de l'Éducation nationale explique que cette démarche a pour but « d'apporter des éléments pédagogiques lors d'un débat entre le professeur et les élèves ». « Ce sont des ressources mises à disposition comme on le fait régulièrement. Le professeur de français ou de SVT peut être appelé à en parler ». Il précise toutefois que cette campagne n'aura aucun caractère obligatoire.

Si l'objet du débat se révèle intéressant et permet aux élèves de prendre en main un sujet controversé qu'ils ne maîtrisent pas forcément, reste à savoir si cette campagne aura le temps de voir le jour d'ici la fin de l'année scolaire. En effet, les établissements ont d'autres priorités pour le moment, comme le « bac de philo après-demain », nous rappelle le ministère. Reste à savoir si cette campagne sera reconduite en début d'année scolaire, en septembre prochain : « Pour le moment, on n'a pas d'informations sur le sujet », conclut l'Éducation nationale.

